

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 MAI 2018

Convocation du : 04 MAI 2018

Le Conseil Municipal de la Madeleine Bouvet s'est réuni en session ordinaire, le trente juin deux mil dix-sept à dix-neuf heures, sous la présidence de M GUIARD Christophe.

Etaient présents : MM. GUIARD - CHARLES - POULET - GRASTEAU - BOULAY - BEJON

Mmes ROQUAIN – BIZOT Eliane - BIZOT Marie-Claire

Absente excusée : Mme BLOC

Le compte rendu de la réunion du 20 avril deux mil dix-huit est accepté et signé par le conseil municipal.

Election sénatoriale partielle du dimanche 1^{er} juillet 2018 : élection du délégué et de ses suppléants.

Par décision n°2017-5266 SEN du 13 avril 2018, le Conseil constitutionnel a annulé l'élection du 24 septembre 2017 de M. Sébastien LEROUX comme sénateur de l'Orne.

Il convient de procéder à de nouvelles élections sénatoriales pour élire un candidat dans l'Orne. Le scrutin pour ces élections dans le département se déroulera le dimanche 1^{er} juillet 2018 à la préfecture à Alençon.

L'élection sénatoriale ayant lieu le 1^{er} juillet prochain, Madame le Préfet a ordonné au conseil municipal de procéder à l'élection du délégué et de 3 suppléants.

Monsieur GUIARD Christophe s'est présenté délégué.

Il a été élu au 1^{er} tour du scrutin à 9 voix « pour », 0 « contre », 0 abstention ».

Madame ROQUAIN Colette s'est présentée 1^{er} suppléant.

Elle a été élue au 1^{er} tour du scrutin à 9 voix « pour », 0 « contre », 0 abstention ».

Monsieur POULET Patrick s'est présenté 2^{ème} suppléant.

Il a été élu au 1^{er} tour du scrutin à 9 voix « pour », 0 « contre », 0 abstention ».

Madame BIZOT Eliane s'est présentée 3^{ème} suppléant

Elle a été élue au 1^{er} tour du scrutin à 9 voix « pour », 0 « contre », 0 abstention ».

Achat de matériel à la salle polyvalente

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite à sa demande la société MEFRAN a présenté un devis pour 10 tables rondes, 1 chariot pour les tables et de 2 diables pour transporter les chaises pour un montant de 1 624.20 euros HT soit 1 949.04 euros TTC.

Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité le devis et autorise Monsieur

le Maire à le signer. Les crédits sont prévus à l'opération 45 du budget.

Demandes de subvention

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le centre de formation d'apprentis du Mans Campus « La californie » sollicite une subvention pour l'élève Léa LECOMTE, ainsi que la maison familiale de Beaumont-les-Autels pour l'élève Marine ROUSSEAU.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité d'octroyer une subvention de 50 euros à chaque établissement.

Ces dépenses seront prévues au compte 6574 du budget.